

Renseignements séparation enfants

Par thony_old, le 12/07/2007 à 09:09

bonjour,

Une amie vivvant en couple avec un enfant vient de quitter son domicile conjugale , je vous précise qu 'il n'était pas marié.Maman d'une petite fille , au moment de quitter son domicile sa fille désire rester avec son père (sa fille est agée de 5 ans) .Vu quelle n'est plus au domicile , quelle veux récuperer sa fille , quelles sont les modalités pour ne pas etre en faute (abandon enfant) . Vous remerciant d'vance